

PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE

Préparez-vous à être administrateur.rice culturel.le !

L'administrateur.rice culturel.le joue un rôle fondamental dans une entreprise culturelle. Il/elle veille à la bonne gestion de la structure culturelle. A ce titre il assure la gestion administrative, financière, juridique et veille à l'équilibre social et budgétaire de celle-ci.

Ce parcours de formation permet aux professionnels du secteur culturel et de l'économie créative de connaître et de maîtriser les enjeux administratifs, juridiques, sociaux, financiers d'une structure de spectacle vivant.

Public

Professionnels du secteur culturel et de l'économie créative

Durée

70 heures de formation, soit 5 modules de 2 jours

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc- 33130 Bègles

Coût global

- **Demandeurs.ses d'emploi / intermittent.e.s** : 2800 € TTC
- **Salarié.e.s** : 3500 € TTC. Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO.
- **Particuliers** : Nous contacter

Contact

Julia Vincent, responsable formation et référente handicap
09 72 61 21 59
julia.vincent@confer-culture.org

Site web : confer-culture.org

MODULE 1

Cerner le rôle, la posture et les enjeux de l'administrateur.rice de structure culturelle p. 2-3

MODULE 2

Comprendre les principes généraux de la comptabilité p. 4-5

MODULE 3

Du projet au budget..... p. 6-7

MODULE 4

Comprendre et sécuriser les contrats du spectacle vivant..... p. 8-9

MODULE 5

Les fondamentaux de la paie dans le Spectacle Vivant p. 10-11

DURÉE DU PARCOURS 70 heures

MODULE 1

Cerner le rôle, la posture et les enjeux de l'administrateur.trice de structure culturelle

Parce qu'elle accompagne le(s) porteur(s) de projet(s) et leur réalisation dans un environnement de plus en plus complexe, changeant, et soumis à des moyens et des ressources contraints, la fonction d'administration culturelle est une alliée précieuse des directions qui ont souvent des difficultés à recruter. Couteau suisse aux qualités relationnelles et compétences techniques transversales, l'administrateur.trice joue un rôle clé d'analyse du contexte dans lequel le projet artistique et/ ou culturel se déploie et d'anticipation des enjeux. Sécuriser équipes et projets dans la durée implique de proposer une vision stratégique, la mettre en partage, pour proposer des modalités de structuration, d'organisation et de réalisation du projet respectueuses des personnes et du cadre juridique, partenarial, et budgétaire. Engageant la responsabilité sociale des organisations, l'administrateur.trice assure la bonne santé financière des structures culturelles et plus largement des personnes qui s'y impliquent.

CONTENUS

- Rôle et posture de l'administrateur
- RSO
- Politiques culturelles
- Cadre relationnel et partenarial
- Environnement juridique et cadre légal
- Collectivités locales
- Structures de droit privées

Pour aller plus loin : Formation sur La RH dans les petites structures culturelles

Contact

Julia Vincent, responsable formation et référente handicap
09 72 61 21 59
julia.vincent@confer-culture.org

Site web : confer-culture.org



PUBLIC

Professionnel.le.s du secteur culturel et de l'économie créative



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.



OBJECTIFS

- Situer la fonction de l'administrateur au sein de la structure culturelle / du projet artistique
- Cerner l'environnement et les enjeux de l'administrateur de structure culturelle
- Elaborer une stratégie de développement du projet artistique et/ ou culturel et de ses activités
- Structurer administrativement l'entité juridique porteuse du projet artistique et / ou culturel
- Gérer les relations avec les partenaires financiers et opérationnels

MODULE 1**Cerner le rôle, la posture et les enjeux de l'administrateur.
Fonction de structure culturelle****Dates**

16 et 17 octobre 2023

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Formatrice

Hélène Petitprez, administratrice de structures culturelles

Evaluation

Etudes de cas et mises en situation

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc- 33130 Bègles

Tarifs

- **Demands.e.s d'emploi / intermittent.e.s** : 560 € TTC
- **Salarié.e.s** : 700 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO.
- **Particuliers** : Nous contacter

Contact

Julia Vincent, responsable formation
et référente handicap
09 72 61 21 59
julia.vincent@confer-culture.org

Site web : confer-culture.org

**PROGRAMME****SITUER LA FONCTION DE L'ADMINISTRATEUR
AU SEIN DE LA STRUCTURE CULTURELLE / DU
PROJET ARTISTIQUE**

- Identifier les attentes des directions de structure culturelle et y répondre
- Cerner le rôle et la posture de l'administrateur selon son contexte professionnel

**CERNER L'ENVIRONNEMENT DE
L'ADMINISTRATEUR DE STRUCTURE CULTURELLE**

- Connaître l'environnement politique et partenarial
- Identifier et gérer les relations avec ses parties prenantes

**ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT
DU PROJET ARTISTIQUE ET/ OU CULTUREL ET DE
SES ACTIVITÉS**

- Définir les priorités stratégiques d'une structure
- Sécuriser le projet dans la durée
- Mettre en place un cadre relationnel avec les différents partenaires

**STRUCTURER ADMINISTRATIVEMENT L'ENTITÉ
JURIDIQUE PORTEUSE DU PROJET ARTISTIQUE
ET / OU CULTUREL**

- Connaître les spécificités des différents modes de gestion d'une structure culturelle
- Interroger l'adéquation du statut au projet.
- Identifier les adaptations simples réalisables

MODULE 2

Comprendre les principes généraux de la comptabilité

Qu'est-ce qu'un bilan comptable ? Comment lire et analyser les comptes annuels d'une structure ?

Comment préparer sa comptabilité en respectant les normes juridiques ? Quelles sont les différentes pièces comptables ?

Comment saisir sa comptabilité et comprendre le fonctionnement de la TVA ? Qu'est-ce que la saisie analytique ? A quoi sert-elle ? Est-elle obligatoire ?

Ce module a vocation à aider les stagiaires à comprendre le fonctionnement de la comptabilité et ses enjeux afin de sécuriser leurs pratiques comptables (devis, facturation, bilans...) et de fluidifier leurs échanges avec leur expert-comptable et/ou commissaire aux comptes. Aucun logiciel ne sera utilisé pendant la formation : ni tableur, ni logiciel de saisie comptable. Prévoir une calculatrice (le téléphone portable suffit).

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la comptabilité et les mécanismes des écritures comptable
- Lire et analyser les principaux documents comptables
- Organiser un système comptable



PUBLIC

Professionnel.le.s du secteur culturel et de l'économie créative



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.



CONTENUS

- Les règles d'utilisation des comptes
- Contrôle de gestion et audit
- Les documents de synthèse
- Journal, Grand-livre, Balance, Immobilisations, TVA, Clôture et réouverture des comptes
- Les pièces comptables : devis, factures, notes de frais / justifier ses produits
- La comptabilité analytique, la trésorerie, de la comptabilité au budget

Contact

Julia Vincent, responsable formation et référente handicap
09 72 61 21 59
julia.vincent@confer-culture.org

Site web : confer-culture.org

MODULE 2**Comprendre les principes généraux de la comptabilité****Dates**

6 et 7 novembre 2023

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Formatrice

Sixtine Grimond, administratrice de Rock et Chanson

Evaluation

Etudes de cas et mises en situation

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc- 33130 Bègles

Tarifs

- **Demands.e.s d'emploi / intermittent.e.s** : 560 € TTC
- **Salarié.e.s** : 700 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO.
- **Particuliers** : Nous contacter

**PROGRAMME****COMPRENDRE LES PRINCIPES DE LA COMPTABILITÉ ET LES MÉCANISMES DES ÉCRITURES COMPTABLE**

- Cerner la logique et les enjeux de la comptabilité au sein d'une structure
- Connaître l'environnement général de la comptabilité

LIRE ET ANALYSER LES PRINCIPAUX DOCUMENTS COMPTABLES

- Reconnaître les différentes pièces comptables
- Classer les documents comptables
- Contrôler les factures
- Suivre la trésorerie

ORGANISER UN SYSTÈME COMPTABLE

- Préparer les documents pour la saisie
- Identifier le rôle et le fonctionnement des notes de frais
- Dresser un compte de résultat et un bilan (simples)
- Réaliser une première analyse de ses comptes pour les présenter en AG
- Identifier le fonctionnement d'une comptabilité analytique

Contact

Julia Vincent, responsable formation et référente handicap
09 72 61 21 59
julia.vincent@confer-culture.org

Site web : confer-culture.org

MODULE 3

Du projet au budget

Qu'est-ce qu'un budget ? A quoi sert-il ?
Comment le construire et le suivre ? Quels
sont les budgets à manipuler dans le spectacle
vivant ?

Axée autour des méthodes de pédagogie
active et de nombreux exercices pratiques,
cette formation vous permettra d'aborder les
différents types de budgets d'une structure
culturelle

OBJECTIFS

- Comprendre la démarche budgétaire
- Construire son budget général
- Mettre en place un suivi de trésorerie
- Construire un budget de production
- Construire un budget de diffusion



PUBLIC

Professionnel.le.s du secteur
culturel et de l'économie créative



PRÉ-REQUIS

Savoir se servir d'un tableur (Calc, Excel).



CONTENUS

- Prévisionnel vs réalisé
- Budget interne vs externe
- Les fonds propres vs les subventions publiques
- La valorisation : apport en nature, en industrie
- Trésorerie
- Budget de production
- Budget de diffusion

Contact

Julia Vincent, responsable formation
et référente handicap

09 72 61 21 59

julia.vincent@confer-culture.org

Site web : confer-culture.org

MODULE 3

Du projet au budget

Dates

20 et 21 novembre 2023

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Formatrice

Delphine Tissot, directrice de Rock et Chanson.

Evaluation

Mises en situation et études de cas

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc- 33130 Bègles

Tarifs

- **Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s** : 560 € TTC
- **Salarié.e.s** : 700 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO.
- **Particuliers** : Nous contacter



PROGRAMME

COMPRENDRE LA DÉMARCHE BUDGÉTAIRE

- Identifier les différents budgets du spectacle vivant
- Différencier les fonctions de ces budgets
- Distinguer la gestion budgétaire de la comptabilité

CONSTRUIRE SON BUDGET GÉNÉRAL

- Définir son utilité
- Modéliser son document

METTRE EN PLACE UN SUIVI DE TRÉSORERIE

- Cerner le lien entre la comptabilité et la banque
- Elaborer un modèle de suivi de trésorerie.
- Construire un budget de production
- Identifier les éléments indispensables au budget de production
- Modéliser un budget de production
- Evaluer les coûts fixes / les coûts variables
- Comprendre les apports en coproduction

CONSTRUIRE UN BUDGET DE DIFFUSION

- Identifier les éléments indispensables au budget de diffusion
- Modéliser un budget de diffusion
- Evaluer les coûts fixes / les coûts variables/
Les coûts plateau
- Calculer la marge artistique

Contact

Julia Vincent, responsable formation
et référente handicap
09 72 61 21 59
julia.vincent@confer-culture.org

Site web : confer-culture.org

MODULE 4

Comprendre et sécuriser les contrats du spectacle vivant

Le contrat est la loi des parties. Un contrat a donc toute son importance. Mais avant de formaliser une relation contractuelle en la sécurisant au mieux il est nécessaire de connaître le cadre général du droit des contrats et dans quel cadre il s'insère.

Ainsi, et à l'issue de ce module le participant sera capable de formuler les bonnes questions, d'écrire, de lire et de formaliser différents types de contrats et de limiter les risques juridiques.

OBJECTIFS

- Connaître les bases nécessaires à la contractualisation
- Maîtriser la contractualisation

Dates

- **Session 1** : 19 et 20 juin 2023
- **Session 2** : 4 et 5 décembre 2023

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Formatrice

Formatrice : Alexandra Achenbach, formatrice, juriste pour le Cabinet Ora

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc- 33130 Bègles

Tarifs

- **Demandeurs.ses d'emploi / intermittent.e.s** : 560 € TTC
- **Salarié.e.s** : 700 € TTC. Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO.
- **Particuliers** : Nous contacter

Contact

Julia Vincent, responsable formation et référente handicap
09 72 61 21 59
julia.vincent@confer-culture.org

Site web : confer-culture.org



PUBLIC

Professionnel.le.s du secteur culturel et de l'économie créative



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.



CONTENUS

- La notion d'œuvre
- Le droit moral et le droit patrimonial de l'auteur
- Les exceptions au droit d'auteur / la cession des droits d'auteur
- La rémunération des auteurs
- Le statut juridique et le régime fiscal/social de l'auteur
- La notion de diffuseur
- La rémunération de l'exploitation des œuvres
- Droit moraux, droits patrimoniaux des artistes-interprètes, droits patrimoniaux des producteurs.
- La formation du contrat
- Contrat de cession de spectacle (définition et exemple)
- Contrat de co-production (définition et exemple)
- Co-réalisation (définition et exemple)

MODULE 4**Comprendre et sécuriser les contrats du spectacle vivant** **PROGRAMME****CONNAITRE LES FONDAMENTAUX DES DROITS D'AUTEUR****Définir la notion d'œuvre**

- Qu'est-ce qu'un auteur ?

La notion d'œuvre / le droit moral de l'auteur / le droit patrimonial de l'auteur / les exceptions au droit d'auteur / la cession des droits d'auteur

Comprendre le système de rémunération des auteurs

- La rémunération des auteurs

Le statut juridique et le régime fiscal/social de l'auteur / la notion de diffuseur / la rémunération de l'exploitation des œuvres / la gestion collective des droits d'auteur

RECONNAITRE LES DROITS VOISINS**Décrire la notion de droits voisins**

- Droit moraux, droits patrimoniaux des artistes-interprètes, droits patrimoniaux des producteurs.

Définir le cadre juridique des droits voisins et leur rémunération

- Les artistes-interprètes / Les producteurs
- Les organismes de gestion collective

MAITRISER LA CONTRACTUALISATION**Appréhender le droit des contrats**

- La formation du contrat
- L'exécution et l'inexécution contractuelle
- La responsabilité contractuelle

Identifier les différents types de contrats du spectacle vivant

- Contrat de cession de spectacle (définition et exemple)
- Contrat de co-production (définition et exemple)
- Co-réalisation (définition et exemple)

Appliquer les contrats du spectacle vivant

- Ateliers de mise en situation

 **Contact**

Julia Vincent, responsable formation
et référente handicap

09 72 61 21 59

julia.vincent@confer-culture.org

Site web : confer-culture.org

MODULE 5

Les fondamentaux de la paie dans le Spectacle Vivant

Faire la paie dans le spectacle vivant nécessite de maîtriser les bases indispensables à l'élaboration de la paie mais aussi à en connaître les spécificités liées à ce secteur.

Cette formation vous propose de répondre à vos besoins en connaissances dans ce domaine et de vous outiller pour réaliser la paie de votre structure.

OBJECTIFS

- Reconnaître les bases juridiques et administratives nécessaires au processus de paie
- Distinguer les impératifs liés à la paie permettant l'anticipation
- Appliquer les étapes de la paie : embauche, déclaration, rémunération



PUBLIC

Professionnel.le.s du secteur du spectacle vivant qui souhaitent en savoir plus sur la paie et son fonctionnement



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis



CONTENUS

- Cadre et documents règlementaires
- Les contrats de travail
- Eléments fixes et variables de la paie
- L'embauche des intermittents
- Les différentes caisses de cotisation

Contact

Julia Vincent, responsable formation
et référente handicap
09 72 61 21 59
julia.vincent@confer-culture.org

Site web : confer-culture.org

MODULE 5**Les fondamentaux de la paie dans le Spectacle Vivant****Dates**

- **Session 1** : 3 et 4 juillet 2023
- **Session 2** : 11 et 12 décembre 2023

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Formatrice

Kadija Sallal, formatrice et responsable paie et administration du personnel pour le Pôle de compétences Culture et Richesses Humaines.

Évaluation

Formative et sommative : étude de cas, construction d'outils, quizz.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc - 33130 Bègles

Tarifs

- **Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s** : 560 € TTC
- **Salarié.e.s** : 700 € TTC. Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO.
- **Particuliers** : Nous contacter

 **PROGRAMME****CONNAÎTRE LES PRÉALABLES À L'EMBAUCHE**

- Identifier le cadre réglementaire
- Utiliser les documents réglementaires

EMBAUCHER

- Elaborer les contrats en fonction des besoins et des personnels
- Identifier les éléments fixes et les éléments variables de la paie
- Embaucher des intermittents selon la situation d'emploi

FAIRE LA PAIE

- Décrypter un bulletin de paie
- Distinguer et comprendre les différentes caisses de cotisation
- Traiter les cas spécifiques de la paie
- Développer ses outils personnels (veille, tableau de bord...)

Contact

Julia Vincent, responsable formation et référente handicap
09 72 61 21 59
julia.vincent@confer-culture.org

Site web : confer-culture.org